

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1625 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : MIKOU Abdel iLah

Date de naissance : 01/01/1947

Adresse : 52 Bd Abdellah Boutaleb, Résidence

As-Sabila - CASABLANCA

Tél. : 0642778402 Total des frais engagés : 4000Dh + 1500Dh + 1807,20 = Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les enseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 16/07/2021

Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL





## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/06/21	OS		200,00	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<b>CLIMES DAVINCI</b> Clinique de Vinci 251 709, Bd Modibo Keita - Casablanca ICE : 002334512000022	28/06/21	Scanner Tirage q. n.	1500,00
	28/06/21	B 1330	1807,20

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le

28/06/2021

Mr. Mukou Abdellah

1) PCR SARS COV2

2) cRP - PCT

3) Scrobo-gm SARS COV2

4) NFS + ple

5) D. Dineris

6) ECBU

Laboratoire SENTISSI  
Dr. Abdellah MUKOU  
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa  
Tel.: 05 22 36 62 50 / 39 64 15

Dr HADDAD Wafa  
Professeur en Anesthésie  
Réanimation

GIMES DAVINCI  
Clinique de Vinci 2  
709, Bd Modibo Keita - Casablanca  
ICE : 002334572000077



28.06.2021

# CLINIQUE DE VINCI



090062589

CASABLANCA Le : 28-06-2021

## Facture N° 02278/21

### A. Identification

N° Dossier : VNC21F28110446 N° Identifiant : 002389/21  
**Nom & Prénom : M. MIKOU ABDELLILAH**  
 C.I.N : B31236  
 Adresse : 50 ROUTE DAZEMMOUR RESIDENCE SALSABILA

### C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

### D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 28-06-2021  
 Date Sortie : 28-06-2021

Médecin traitant : DR . HADDAD WAFAA

Traitements :

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
<b>PRESTATIONS</b>						
1	CONSULTATION		400,00			400,00
Total Rubrique :						
						400,00
<b>RADIOLOGIE</b>						
1	SCANNER THORACIQUE		1 500,00			1 500,00
Total Rubrique :						
						1 500,00
<b>PARTIE CLINIQUE :</b>						
<b>PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :</b>						
Arrêté la présente facture à la somme de :						
						<b>TOTAL GENERAL</b>
						1 900,00

MILLE NEUF CENTS DIRHAMS

Cachet et Signature

*QIMES DAVINCI  
 Clinique de Vinci  
 709 Boulevard Modibo Keita - Casablanca  
 ICE : 002334512000037*

- Scanner Multibarrette • Angio-Scanner • Coloscopie Virtuelle • Dentascanner • Radiologie Standard Numérisée
- Echographie / Echo Doppler • IRM Corps Entier / IRM Cardiaque sur RDV • Coroscan sur RDV • Radiologie Interventionnelle

Casablanca le 28/06/2021

Patient : **MIKOU ABDELLILAH**

### **TDM THORACIQUE**

**Technique :** Acquisition hélicoïdale sans injection de PDC, avec reconstructions multi-planaires.

**Résultat :**

- Présence au niveau du Fowler gauche d'un nodule sous-pleurale à contours nets bien limité mesurant 19,5 x 10,5 mm.
- Présence de quelques nodules et micronodules calcifiés bilatéraux d'allure séquellaire.
- Quelques épaississements non septaux épars bilatéraux prédominant en postérobasal.
- Adénopathies centimétriques et infracentimétriques de la loge de Baretty prévasculaires et sous-carinaire où siège la plus volumineuse qui mesure 14 mm de petit diamètre.
- Cardiomégalie.
- Absence d'épanchement pleural ou péricardique.
- Surrénales libres.
- À noter des kystes corticaux rénaux bilatéraux.

**Conclusion :**

- Absence de signe scannographique en faveur d'une pneumopathie infectieuse.
- Nodule solide sous-pleural du Fowler gauche d'aspect quasi stable comparativement au scanner du 26/01/2021. À confronter au reste du bilan.
- Cardiomégalie.
- Kystes corticaux rénaux bilatéraux.

Merci de votre confiance.

**DR. DR BAROUDI**

DR. DR BAROUDI  
GIMES  
TÉL: 00334512000337  
MOB: 00334512000337

# Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI  
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse  
Spécialisé en Hématologie, Biochimie  
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale  
D.U. Assurance Qualité en B.M.

**FACTURE N° : 2106280037**  
ICE :001578364000055

Casablanca le 28-06-2021

**Mr Abdelilah MIKOU**

Demande N° 2106280037  
Date de l'examen : 28-06-2021

Analyses :

## Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang adulte	E25	E
	CRP	B100	B
	D-Dimères	B300	B
	NF	B80	B
	PROCALCITONINE sérique	B500	B
	Hémocultures 1	B140	B
	SEROLOGIE COVIS-19	B210	B

Total des B : 1330

**TOTAL DOSSIER : 1807.2 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille huit cent sept dirhams vingt centimes

INPE: 093000271  
Laboratoire SENTISSI  
Dr. Abdellah SENTISSI  
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casablanca  
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15

# Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI  
Pharmacien Biologiste

Ancien Interne CHU de Toulouse  
Spécialisé en Hématologie, Biochimie  
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale  
D.U. Assurance Qualité en B.M.



Code Patient : 1301210015  
Date de l'examen : 28-06-2021

Mr Abdelilah MIKOU  
Réf : 2106280037  
Prescription : WAFAA HADDAD

## HEMATOLOGIE

### HEMOGRAMME (Sysmex XN-1000)

04-05-2021

Globules Blancs :	6 600 /mm3	(4 000–10 000)	6 060
Globules Rouges :	5.21 /mm3	(4.00–5.65)	5.42
Hémoglobine :	16.7 g/dL	(12.5–17.2)	17.9
Hématocrite :	49.0 %	(37.0–49.0)	52.1
VGM :	94.0 fL	(80.0–101.0)	96.1
TCMH :	32.1 pg	(27.0–34.0)	33.0
CCMH :	34.1 %	(30.0–35.0)	34.4
Polynucléaires Neutrophiles :	68.9 %	(40.0–75.0)	52.1
Soit:	4 547.4 / mm3	(1 500.0–7 700.0)	3 157.3
Polynucléaires Eosinophiles :	1.1 %	(<5.0)	2.5
Soit:	72.6 / mm3	(20.0–1 100.0)	151.5
Polynucléaires Basophiles :	0.3 %	(0.0–1.0)	0.3
Soit:	19.8 / mm3	(<350.0)	18.2
Lymphocytes :	19.6 %	(20.0–45.0)	34.2
Soit:	1 293.6 / mm3	(1 000.0–4 000.0)	2 072.5
Monocytes :	10.1 %	(2.0–12.0)	10.9
Soit:	666.6 / mm3	(100.0–2 700.0)	660.5
Plaquettes :	152 000 /mm3	(150 000–500 000)	163 000

## HEMOSTASE

04-02-2021

D-Dimères	1 930.0 ng/ml	(<500.0)	465.7
-----------	---------------	----------	-------

## BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

04-02-2021

Protéine C-réactive (ultrasensible) (Immunoturbidimétrie)	50.17 mg/l	(<5.00)	9.64
--	------------	---------	------

Laboratoire SENTISSI  
N° 35802477 - Tour 2 Casab  
Tél.: 05 22 36 62 50 / 39 64 15

# Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI  
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse  
Spécialisé en Hématologie, Biochimie  
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale  
D.U. Assurance Qualité en B.M.

28-06-2021 – Mr Abdelilah MIKOU

## PROCALCITONINE

<0.050 ng/ml (<0.050)

Valeurs de référence: jusqu'à 0,050 ng/ml

Seuil clinique :

- les valeurs < à 0,5 ng/ml représentent un faible risque de sepsis sévère ou de choc septique,
- les valeurs > à 2,0 ng/ml représentent un risque élevé de sepsis sévère ou de choc septique.

## SEROLOGIE INFECTIEUSE

### Sérologie SARS-CoV-2 (COVID-19)

IgG (Index) 23.59  
Résultat: positif

Interprétation:

Index < à 1 : négatif

Index entre 1 et 2 : équivoque

Index > à 2 : Positif.

IgM (Index) : 0.67  
Résultat : négatif

Interprétation:

Index < à 1 : négatif

Index entre 1 et 2 : équivoque

Index > à 2 : Positif.

## BACTERIOLOGIE

### HEMOCULTURE GENERALE ET TAB

Prélèvement : Sang périphérique

### Examen bactériologique

Cultures aérobies : en cours.

Laboratoire SENTISSI  
Dr. Abdelfattah SENTISSI  
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casablanca  
Tél: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15

Demande validée biologiquement par : Dr. SENTISSI Abdelfattah